

SYNDICAT DE CHASSE LOT 579

Par la présente, il est porté à la connaissance du public, que le rôle de répartition du produit de location de la chasse du lot 579 est publié et affiché au secrétariat communal de Mondercange (bureau 06) pendant la période du 15 juillet au 31 juillet 2021 ceci conf. aux dispositions de l'article 54 de la loi du 25 mai 2011 relative à la chasse

Bergem, 15 juillet 2021

Le syndicat de chasse

Witry Marc, secrétaire